

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Adopté

AMENDEMENT

N° II-CF1901

présenté par

Mme Belluco, Mme Sas, Mme Arrighi, M. Ben Cheikh, M. Lahais, Mme Simonnet, M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sebaihi, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Cohésion des territoires »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables	0	0
Aide à l'accès au logement	0	20 000 000
Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	0	0
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	0	0
Politique de la ville	0	0
Interventions territoriales de l'État	0	0
Ingénierie territoriale (<i>ligne nouvelle</i>)	20 000 000	0
TOTAUX	20 000 000	20 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement nous proposons de créer un programme dédié à l'ingénierie territoriale.

Le problème de l'ingénierie revient de manière permanente et les inégalités se creusent entre collectivités. Dans le même temps, l'État s'est retiré du territoire national et les collectivités et acteurs locaux font légitimement le constat d'une baisse de compétence des services déconcentrés de l'État en matière d'ingénierie.

Les petites communes ne manquent pas de volonté ou de projets mais de moyens humains, techniques et financiers. Et elles en payent le prix en étant défavorisées dès le départ face aux grandes collectivités pour participer aux dispositifs nationaux et recevoir des subventions.

La transition écologique, enjeu du siècle, est un défi qui implique par exemple une expertise particulière et toutes les collectivités sont touchés par de tels impératifs mais les plus petites ne disposent pas des moyens internes pour avoir un personnel dédié à ces questions.

Il est donc proposé de créer un programme dédié à l'ingénierie territoriale, abondé de 20 millions d'euros, au détriment de l'action 01 – Aides personnelles du programme 109 - Aide à l'accès au logement. Le gouvernement est appelé à lever le gage, puisque l'intention n'est pas d'amoinrir cette action.